
AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL¹

Réuni le 9 juillet 2021

625, rue Sainte-Catherine Ouest Édicules des Promenades de la Cathédrale

A21-VM-02

Localisation :	Promenades de la Cathédrale 625, rue Sainte-Catherine Ouest Arrondissement de Ville-Marie
Reconnaissance municipale :	Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle – Square Phillips et rue Sainte-Catherine Ouest (Plan d’urbanisme)
Reconnaissance provinciale :	La cathédrale Christ Church est un immeuble patrimonial classé (LPC ²)
Reconnaissance fédérale :	La cathédrale Christ Church est un immeuble désigné Lieu historique national du Canada

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) émet un avis à sa demande, conformément à l’article 1, alinéa 4, paragraphe 1b, du Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs (02-002).

HISTORIQUE DU SITE ET LOCALISATION³

La cathédrale Christ Church est un lieu de culte de tradition anglicane bâti entre 1857 et 1859. De style néogothique, l’église est construite selon les préceptes de la Camden Society de Cambridge. L’édifice en pierre adopte un plan cruciforme avec bas-côtés et se termine par un chœur à chevet plat. Il est coiffé d’un toit à deux versants droits et une tour carrée surmontée d’une flèche marque la croisée du transept. La cathédrale Christ Church est située en bordure nord de la rue Sainte-Catherine Ouest, au centre-ville de Montréal, dans un secteur commercial dense de l’arrondissement municipal de Ville-Marie.

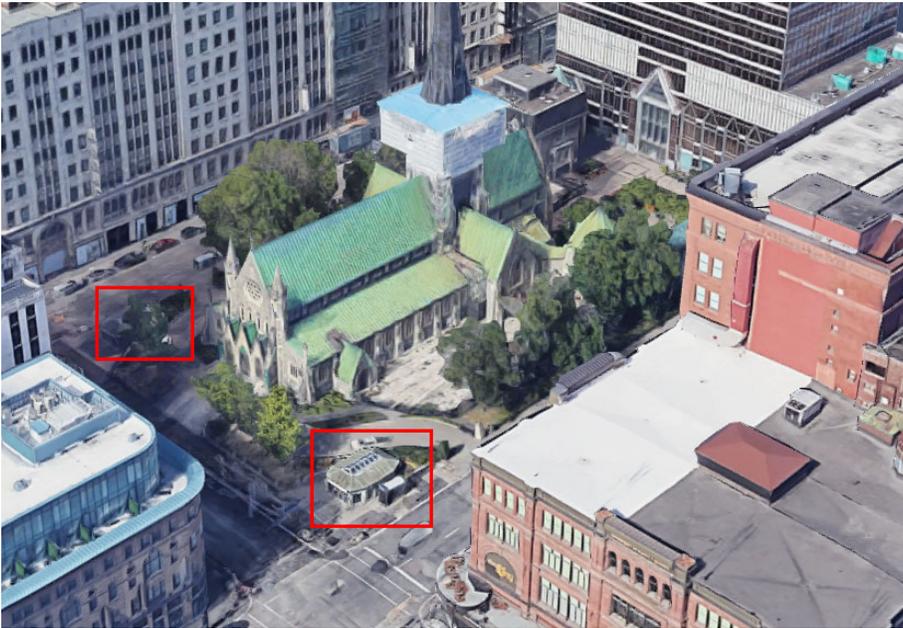
L’environnement immédiat de la cathédrale a subi de fortes pressions avec le développement du secteur, les terrains étant vivement convoités. L’îlot est complètement modifié entre 1985 et 1989 par la construction de la tour à bureaux

¹ Le Conseil du patrimoine de Montréal est l’instance consultative de la Ville de Montréal en matière de patrimoine (règlement 02-136).

² Loi sur le patrimoine culturel

³ Historique tiré et adapté de : Ministère de la culture et des communications du Québec (2005). « Cathédrale Christ Church », dans *Grand répertoire du patrimoine culturel du Québec*, En ligne, consulté le 20 juillet 2021.

Maison des Coopérants, aujourd'hui la tour KPMG, dans la partie nord de l'îlot et de la galerie marchande Promenades de la Cathédrale, sous le temple lui-même. Quelques bâtiments appartenant à la congrégation sont alors détruits. Subsistent, outre la cathédrale, l'ancien presbytère (aujourd'hui un restaurant) conçu par l'architecte John James Browne (1837-1893) en 1880, mais déplacé de son emplacement d'origine, le monument Fulford et la maison chapitrale. Un parc est situé entre la cathédrale et la tour. Deux édicules, en bordure de la rue, permettent l'accès au centre commercial.



Emplacement des édicules par rapport à la cathédrale Christ Church (Image : Google Maps, 2021)

CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) a rencontré, lors de sa réunion en vidéoconférence du 9 juillet 2021, les représentants de l'Arrondissement de Ville-Marie ainsi que des firmes externes mandatées pour le projet de remplacement des édicules des Promenades de la Cathédrale.

Auparavant, le CPM avait émis, le 27 février 2015, un commentaire concernant la volonté de remplacer ces édicules par des édicules transparents couverts d'une toiture semblant « flotter ». Dans ce commentaire, le CPM mentionnait comprendre le parti architectural d'un volume de grande transparence avec une toiture de la sorte, mais éprouvait des inquiétudes quant à l'impact sur la vue vers la cathédrale Christ Church.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la démolition ainsi que le remplacement des édicules actuels donnant accès au centre commercial des Promenades de la Cathédrale. L'approche conceptuelle proposée mise sur une simplicité de l'expression architecturale,

afin de ne pas rivaliser avec le style néogothique de la cathédrale et de donner toute la place à son architecture singulière. Afin d'intégrer les nouveaux édicules d'environ 5m de hauteur à cette lecture urbaine, il est proposé de construire des toitures inclinées qui complèteront, dans un mode séquentiel, les plans décrits par les toitures de la cathédrale. L'articulation formelle des plafonds et toitures des édicules de verre se déploie depuis le sol jusqu'à leur face nord à l'intérieur, créant ainsi un cadre visible depuis la rue Sainte-Catherine, et signalant l'entrée vers les Promenades de la Cathédrale. Dans cette proposition, les enseignes commerciales sont principalement rassemblées de part et d'autre d'une stèle à chacun des édicules.

ANALYSE DES ENJEUX

Architecture et transparence

Le parti architectural proposé pour les édicules est intéressant et élégant, le CPM jugeant que sa transparence permet d'avoir une meilleure visibilité sur la cathédrale Christ Church. Il est cependant d'avis que les stèles proposées, qui ne sont d'ailleurs pas porteuses, viennent nuire à cet effort de transparence. La publicité, qui se trouve des deux côtés des stèles, venant alourdir davantage la proposition. En ce sens, le CPM se rallie à la position du CCU de Ville-Marie en souhaitant que la publicité ne se trouve que d'un seul côté des stèles, soit celui donnant vers l'intérieur. Vu la performance réduite des stèles en tant que supports à la publicité, le CPM propose également que l'on remette en question leur présence devant les édicules, leur opacité obstruant les vues sur le site.

Le CPM s'interroge également sur la masse des nouveaux édicules, cette dernière ayant un impact dans le rapport du piéton avec la cathédrale Christ Church, d'autant plus qu'elle est plus imposante que celle des anciens édicules et qu'elle avance considérablement vers la rue Sainte-Catherine. De l'avis du CPM, les édicules actuels ont le mérite d'être très discrets tant dans leur expression que dans leur échelle. Malgré la volonté de rendre les édicules projetés aussi transparents que possible, leur échelle plus imposante s'éloigne du compromis patrimonial et architectural qui avait été atteint dans les années 1980. Il invite ainsi les requérants à s'assurer d'une transparence maximale des nouveaux édicules afin que l'impact de leur masse soit réduite au minimum.

Éclairage

Le CPM encourage les concepteurs du projet à travailler de concert avec l'Arrondissement de Ville-Marie afin de trouver une stratégie nocturne et d'éclairage qui ne fasse pas en sorte que les pavillons rivalisent avec l'église.

Cet aspect permet également de soulever la notion de conservation du patrimoine. Le CPM estime qu'il pourrait être intéressant de profiter de ce moment et des deux nouveaux édicules afin de mettre en lumière la cathédrale patrimoniale. Il y a un lien actif et dynamique à conserver entre cette dernière et la galerie commerciale.

Démolition des édicules actuels

Malgré la construction relativement récente des édicules actuels ainsi que leur sobriété, il n'en demeure pas moins que ce sont des éléments du paysage urbain montréalais qui seront démolis. En ce sens, et dans une perspective de développement durable, le CPM souhaiterait que les matériaux issus de la démolition soient réutilisés ailleurs.

Arrimage avec le secteur

Le CPM constate que la proposition de changer les édicules de la galerie commerciale s'inscrit dans un renouveau de ce secteur du centre-ville de Montréal. Avec le réaménagement prochain du magasin La Baie ainsi que d'autres changements sur la rue Sainte-Catherine, il sera important de garder une cohérence entre les différents projets et types de mobilier urbain.

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) émet un avis favorable au projet de démolition des édicules actuels des Promenades de la Cathédrale et de leur remplacement par de nouveaux. Il émet les recommandations suivantes :

01. Revoir la proposition d'affichage commercial en favorisant la publicité uniquement sur la face intérieure des stèles, tel que recommandé par le CCU de Ville-Marie et, vu la performance réduite des stèles en tant que supports à la publicité, considérer l'idée de les retirer afin d'ouvrir les vues sur le site;
02. Compte tenu du gabarit plus imposant des nouveaux édicules, s'assurer d'une transparence maximale;
03. Proposer une stratégie d'éclairage raffinée afin que les édicules ne rivalisent pas de manière disproportionnée avec la cathédrale Christ Church le soir;
04. Étudier la possibilité de réutiliser certains matériaux issus de la démolition des édicules actuels afin de les réutiliser ailleurs, dans une perspective tant patrimoniale que de développement durable;
05. S'assurer d'un arrimage cohérent avec les autres projets à venir ou en cours de réalisation dans ce secteur de la rue Sainte-Catherine.

Note adressée au demandeur :

Veillez vous référer au document « Suivi des recommandations » (transmis en annexe).

Le président du Conseil du patrimoine de Montréal,

Original signé

Peter Jacobs

Le 30 juillet 2021

Il revient aux représentants de l'Arrondissement ou du service responsable du dossier de joindre cet avis au sommaire décisionnel et de le diffuser au requérant et aux consultants externes, le cas échéant.